

der l'ordonnance de lois :—(1) Stipulant que les personnes opérant le pouvoir moteur soient munies de certificats d'efficacité avant qu'elles soient permises d'opérer sur aucun système électrique ayant le privilège de porter des passagers ; (2) Stipulant que tout convoi-moteur sur aucune telle ligne électrique, lorsqu'en active opération, porte un opérateur de moteur et au moins un autre fonctionnaire.

Proposé par M. Wm. Keys, secondé par M. S. Fitzpatrick, et résolu,

Attendu qu'il y a deux classes de fonctionnaires employés dans les salles d'examen situées à Montréal, une desquelles est désignée comme la classe nommée et l'autre celle de surnuméraire. On accorde deux semaines de congés tous les ans à la classe nommée, et reçoivent leur salaire en entier pour tout temps perdu, tandis que le surnuméraire a à remplir les devoirs de celui-ci, en son absence, de même que les siens. Aucuns congés ne sont accordés au surnuméraire, et il n'est pas payé pour temps perdu ; Résolu, que ce Congrès prie le Gouvernement Fédéral de placer tous les fonctionnaires sur le même pied.

Proposé par M. Wm. Keys, secondé par M. Killen, et résolu,

Qu'il est absolument nécessaire que les résolutions émanant de ce Congrès devraient être poursuivies de la manière la plus énergique possible ; qu'il soit en conséquence résolu, que toutes les organisations de travail du Canada soient requises de nommer des délégations à solliciter leurs députés respectifs dans les localités dans lesquelles ils résident, avec une copie des résolutions, priant le membre, que ce soit au fédéral ou au local, de faire d'énergiques efforts à obtenir les demandes de ce Congrès ; et de plus, que toutes les organisations locales fassent parvenir une copie de la dite résolution aux Gouvernements Fédéral ou Provinciaux, selon le cas, demandant l'adoption des lois requises.

Proposé par M. Keys, secondé par M. Laverdure,

Attendu que l'Honorable Sir Wilfred Laurier a déclaré en plusieurs occasions que le Canada est maintenant une nation, et qu'en conséquence nous ne savons pas si le Gouvernement Impérial nommera un successeur à Son Excellence le Comte d'Aberdeen, et si c'est l'intention de ce faire, ce Congrès considère qu'il serait désirable que la prochain Gouverneur-Général soit un Canadien, et que ce Congrès prie le Gouvernement à cet effet.

Alors le Congrès s'ajourne.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

Le Congrès est appelé à l'ordre à 2 p.m.

La considération de la résolution *re* la nomination d'un Gouverneur Canadien est reprise.

Proposé en amendement par M. Appleton, secondé par M. Callow,

Que le préambule de la résolution pré-citée soit retranché.

En amendement à l'amendement par M. Hastings, secondé par M. O'Donoghue,

Que la motion originale repose sur la table.

Sur vote la motion est déposée sur la table.

Trois heures étant l'heure fixée pour l'élection des officiers, le Congrès procède à l'élection, et le Président nomme comme scrutateurs Messieurs March de Toronto, Appleton de Winnipeg, et Wm Keys de Montréal. Le résultat de l'élection est comme suit :

Président—

D. A. Carey, de Toronto.....Acclamation.

Vice-Président—

Ralp Smith, de Nanaimo.....Acclamation.